

LES ESSENTIELS

L'autodétermination : un « nouveau » levier d'accompagnement ?



L'autodétermination est-elle le nouveau mot à la mode ou recouvre-t-elle des concepts déjà présents depuis de nombreuses années dans les orientations des politiques publiques ?

Les injonctions paradoxales, les impératifs de production et le souhait d'un accompagnement individualisé au sein d'un collectif dessinent les nouveaux contours du rôle et de la fonction de moniteur d'atelier.



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre et à faire vivre l'autodétermination pour les travailleurs d'ESAT.
- Comprendre les enjeux et les freins à l'autodétermination des travailleurs en ESAT.
- Élaborer des outils concrets pour favoriser leur autonomie et leur responsabilité (*mais pas que...*).

Pour qui ?

Professionnels d'ESAT (prioritairement moniteurs, ETS, chargés d'insertion...).

Pré requis

Etre en activité en ESAT.

Nombre de stagiaires

12 maximum.

Durée

2 jours, soit 14 h.

Coût*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative.
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours).
- Travail en sous-groupes, exercices pratiques, mises en situation.

Moyens d'évaluation

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, questionnaires.

Moyens techniques

Support Powerpoint, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

JOUR 1

9 h 00 à 12 h 30 :

- À partir d'une situation, partage entre professionnels sur leurs expériences en matière de représentation de l'autodétermination des travailleurs en ESAT.
- Les droits des personnes en situation de handicap : panorama législatif et réglementaire.
- Situer cette notion dans l'évolution du contexte réglementaire de l'ESAT en lien avec le Plan de Transformation des ESAT.
- Rôle et fonctions du moniteur d'atelier dans cette nouvelle dimension autour de l'autodétermination.

- Enjeux et obstacles liés à l'autodétermination des travailleurs en ESAT.

13 h 30 à 17 h 00 :

- Comprendre et appréhender les grands principes de l'autodétermination.
- Les quatre (voire cinq) dimensions de l'autodétermination.
- Le modèle fonctionnel de l'autodétermination et le changement de regard nécessaire pour l'accompagner.
- Les différentes étapes du parcours vers l'autodétermination : de la prise de conscience à la mise en action.

JOUR 2

9 h 00 à 12 h 30 :

- Comment l'autodétermination peut-elle se mettre au service de l'accompagnement et du projet professionnel ?
- Les freins à l'autodétermination des travailleurs en ESAT.
- Les leviers et les stratégies pour favoriser l'autodétermination.
- Impact de la logique d'autodétermination sur les postures professionnelles.

13 h 30 à 17 h 00 :

- L'autodétermination à l'épreuve du projet personnalisé (ou inversement...).
- La mise en place d'une culture d'autodétermination au sein de l'ESAT : l'implication de tous.
- Le « modèle écologique » de l'autodétermination sous l'angle de l'organisation apprenante des structures.
- Les perspectives d'évolution pour les ESAT en matière d'autodétermination des travailleurs.
- Quels liens avec les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles ?
- Évaluation de la formation, des acquis et des perspectives d'application dans le quotidien professionnel et conclusion.

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG ou Pierre BARRANDE